

La CSST en bref

2010



**Le document *La CSST en bref 2010*
a été préparé par le Service de la statistique,
Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information**

Directrice de la comptabilité et de la gestion de l'information
Danielle Lamarche

Chef du Service de la statistique
Denis Robitaille

Responsable du projet et réalisation
Pierre Boucher

Collaboration
Sylvie Blouin, Suzanne Lapointe et Claire Hamel

Conception de la page couverture
Annie Perreault, Direction des communications

Impression
Imprimerie de la CSST

Le contenu peut être reproduit en tout ou en partie, à la condition que la source en soit mentionnée.

Pour tout renseignement sur le contenu, s'adresser au
Service de la statistique,
Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information
Commission de la santé et de la sécurité du travail
524, rue Bourdages
C.P. 1200, terminus postal
Québec (Québec) G1K 7E2

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos.....	1
1. L'emploi	2
2. Les lésions professionnelles	5
3. Le programme Pour une maternité sans danger	17
4. Les finances.....	19
5. La révision administrative.....	23
6. Comparaison interprovinciale.....	25

Tableaux

1.1 Emploi et salaire	3
1.2 Emploi par secteur d'activité économique	4
2.1 Clientèle à la CSST	7
2.2 Nombre de dossiers pour lésions professionnelles ouverts selon l'événement	8
2.3 Secteur d'activité économique des dossiers pour accidents du travail ouverts et acceptés	9
2.4 Secteur d'activité économique des dossiers pour accidents du travail ouverts en 2009 et acceptés selon le sexe	10
2.5 Dossiers pour accidents du travail ouverts en 2009 et acceptés selon le siège et le sexe	11
2.6 Affections vertébrales	12
2.7 Dossiers pour maladies professionnelles ouverts en 2009 et acceptés selon la nature et le sexe	13
2.8 Lésions inflammatoires du système musculo-squelettique	14
2.9 Physiothérapie-ergothérapie	15
2.10 Récidives, rechutes et aggravations (RRA).....	16
3.1 Pour une maternité sans danger	18
4.1 Prestations pour lésions professionnelles	20
4.2 Résultats financiers	21
4.3 Récapitulatif des résultats des exercices financiers des douze dernières années	22
5.1 Direction de la révision administrative (DRA)	24
6.1 Taux moyen de cotisation réel par province	26
6.2 Taux de capitalisation par province	27
6.3 Salaire maximum assurable, base d'indemnité et couverture par province, 2008	28

AVANT-PROPOS

La Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information, Service de la statistique vous présente un portrait sommaire d'information financière ainsi que diverses statistiques sur la CSST. Le fascicule débute avec une section consacrée à l'emploi et à son évolution et poursuit avec les caractéristiques des lésions professionnelles, quelques données sur la prévention, un portrait financier, certaines données sur les recours ainsi que quelques comparaisons interprovinciales. Les données sont tirées soit de rapports comptables ou statistiques existants ou produites à partir des systèmes respectifs.

Ce fascicule ne contient pas de données aux fins d'analyse. C'est un aide-mémoire qui pourra vous permettre de trouver facilement et rapidement des réponses à certaines interrogations, de faire un tour d'horizon de certaines données importantes, de mettre en contexte un problème. Nous avons tenté de rassembler dans ce fascicule les données sur lesquelles on revient toujours et sur lesquelles on s'interroge fréquemment.

Nous avons voulu vous présenter ces données sous un format pratique qui vous permettra de toujours les garder à portée de la main. Pour la plupart des volets, nous présentons des données de même maturité correspondant aux 5 dernières années, soit de 2005 à 2009, afin de voir leur évolution au fil des ans. Dans certains cas, nous vous présentons les données d'une seule année mais de façon plus détaillée.

1. L'emploi

L'évolution de l'emploi exerce une influence importante envers la problématique de la santé et de la sécurité au travail. Cette influence est d'autant plus marquée lorsqu'il y a des changements entre les différents secteurs d'activité économique.

Le vieillissement de la population en emploi s'est poursuivi au cours des cinq dernières années. En effet, la proportion de jeunes en emploi, âgés de 15 à 24 ans, a légèrement diminué depuis 2005, s'établissant à 14,0 % de l'ensemble en 2009. De même, les travailleurs de 25 à 44 ans ont enregistré pendant cette période une baisse de 2,3 % pour occuper un taux de 44,5 %. À l'inverse, les travailleurs de 45 ans et plus ont progressé, leur taux passant de 38,6 % à 41,5 % (tableau 1.1).

Le nombre total d'emplois s'est accru de 127 000 entre 2005 à 2009. Les secteurs des services, de la construction et des finances et assurances ont connu des gains de 148 000, 31 000 et 20 000 emplois occasionnant des hausses de 9,3 %, 17,3 % et 9,8 % respectivement (tableau 1.2). Le secteur des industries manufacturières perd 84 000 emplois, ce qui représente 13,6 % de ce secteur alors que le secteur primaire perd 11 000 emplois, une baisse de 11,1 %.

Enfin, la proportion d'emplois occupés par des femmes s'est accrue légèrement depuis cinq ans, affichant 48,2 % en 2009 alors qu'elle était de 46,9 % en 2005.

Tableau 1.1
Emploi et salaire

		2005	2006	2007	2008	2009
Emploi ¹	'000	3 717	3 765	3 852	3 882	3 844
Hommes	%	53,1	53,1	52,4	52,2	51,8
Femmes	%	46,9	46,9	47,6	47,8	48,2
15-24 ans	%	14,6	14,4	14,4	14,7	14,0
25-44 ans	%	46,8	46,4	45,7	44,9	44,5
45 ans +	%	38,6	39,1	39,9	40,4	41,5
Taux de chômage ²	%	8,3	8,0	7,2	7,2	8,5
Rémunération hebdomadaire moyenne ²	\$	669,5	682,6	704,7	731,9	745,6
Taux d'inflation (variation de l'IPC) ²	%	2,3	1,7	1,6	2,1	0,6

Sources: ¹ Statistique Canada, Enquête sur la population active.

² CANSIM, Statistique Canada.

Tableau 1.2
Emploi par secteur d'activité économique ('000 et %)

	2005		2006		2007		2008		2009	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Secteur primaire	99	2,7	104	2,8	101	2,6	94	2,4	88	2,3
Industries manufacturières	616	16,6	581	15,4	543	14,1	544	14,0	532	13,8
Construction	179	4,8	186	4,9	196	5,1	216	5,6	210	5,5
Transport, communications	196	5,3	197	5,2	211	5,5	218	5,6	204	5,3
Commerce	620	16,7	628	16,7	646	16,8	625	16,1	626	16,3
Finances, assurances	204	5,5	222	5,9	231	6,0	231	5,9	224	5,8
Services	1 588	42,7	1 631	43,3	1 704	44,2	1 725	44,4	1 736	45,2
Administration publique	216	5,8	216	5,7	220	5,7	229	5,9	224	5,8
Total	3 717	100,0	3 765	100,0	3 852	100,0	3 882	100,0	3 844	100,0

Source: Statistique Canada, Enquête sur la population active. Compilation de l'Institut de la statistique du Québec.

2. Les lésions professionnelles

Les données concernent tous les dossiers acceptés, qu'une indemnité ait été versée ou non. Ces données proviennent de documents statistiques produits par la Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information (DCGI), Service de la statistique.

Le nombre de dossiers ouverts pour les accidents du travail baisse de 21,4 % entre 2005 et 2009. Le nombre de dossiers ouverts pour les maladies professionnelles quant à lui baisse de 0,9 % au cours de cette période (tableau 2.2). Les dossiers acceptés sont en baisse à la fois pour les accidents du travail (24,7 %) et pour les maladies professionnelles (9,1 %).

Les secteurs d'activité économique qui connaissent le plus d'accidents du travail sont les services, les industries manufacturières et le commerce avec respectivement 31,8 %, 23,2 % et 15,7 % des dossiers ouverts et acceptés en 2009. Cependant, tous les secteurs montrent une baisse sur la période 2005-2009. Les baisses les plus importantes se manifestent dans les secteurs primaires, 46,2 % et les industries manufacturières, 41,0 % (tableau 2.3). Chez les hommes, les accidents du travail surviennent le plus fréquemment dans le secteur des industries manufacturières (28,9 %) alors que chez les femmes on les observe surtout dans le secteur des services (61,1 %) (tableau 2.4).

Parmi les lésions liées aux accidents, celles dont le siège est le dos ou la colonne vertébrale affichent la proportion la plus élevée soit 25,9 % (tableau 2.5). Les femmes sont proportionnellement plus touchées puisque 29,1 % des lésions dont elles sont victimes sont de ce type, alors que chez les hommes, le taux est de 24,3 %. Les maladies et troubles systémiques constituent de loin le groupe de maladies professionnelles qui occasionnent le plus de dossiers acceptés avec 77,5 % de l'ensemble (tableau 2.7).

Les lésions inflammatoires du système musculo-squelettique constituent 6,5 % des lésions de 2009. Ce type de lésions est en baisse de 35,9 % entre 2005 et 2009. Pour les maladies professionnelles, la proportion de ce type de lésions passe de 30,3 % à 14,5 % alors qu'elle passe de 6,8 % à 6,1 % pour les accidents du travail (tableau 2.8).

Tableau 2.1
Clientèle à la CSST

	2005	2006	2007	2008	2009
Dossiers d'employeurs assurés (dossiers d'expérience)	241 663	245 151	247 105	247 100	245 827
Établissements recensés	240 744	242 161	243 575	244 845	244 057
Estimation du nombre de travailleurs couverts	3 470 352	3 513 570	3 598 408	3 621 957	3 587 134

Source: Statistiques annuelles, tableaux 1.2 et 1.3.

Tableau 2.2
Nombre de dossiers pour lésions professionnelles ouverts selon l'événement

Événement	2005	2006	2007	2008	2009
Accidents du travail (dossiers ouverts)	135 598	132 264	122 153	119 101	106 575
acceptés ¹	121 293	117 545	107 612	104 491	91 380
autres	14 305	14 719	14 541	14 610	15 195
Maladies professionnelles (dossiers ouverts)	9 226	9 528	9 954	9 623	9 145
acceptés ¹	4 638	4 541	4 397	4 267	4 217
autres	4 588	4 987	5 557	5 356	4 928
Décès ²	223	206	207	195	185
accidents du travail	105	113	82	92	62
maladies professionnelles	118	93	125	103	123

¹ Dossiers ouverts au cours de l'année et acceptés au 1^{er} mars de l'année suivante.

² Décès dus à une lésion professionnelle et acceptés au cours de l'année.

Source: Statistiques annuelles, tableau 1.1.

Tableau 2.3
Secteur d'activité économique des dossiers pour accidents du travail ouverts et acceptés¹

	2005		2006		2007		2008		2009	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Secteurs primaires	5 319	4,4	4 496	3,8	3 913	3,6	3 465	3,3	2 863	3,1
Industries manufacturières	35 970	29,7	33 598	28,6	29 223	27,2	27 153	26,0	21 217	23,2
Bâtiment et travaux publics	8 306	6,8	7 990	6,8	7 401	6,9	7 342	7,0	6 881	7,5
Transport, entreposage, communications	8 958	7,4	8 878	7,6	8 169	7,6	8 164	7,8	6 933	7,6
Commerce	18 721	15,4	18 086	15,4	16 684	15,5	15 881	15,2	14 306	15,7
Finances, assurances et affaires immobilières	1 216	1,0	1 197	1,0	877	0,8	890	0,9	833	0,9
Services	31 962	26,4	32 321	27,5	31 542	29,3	31 242	29,9	29 068	31,8
Administration publique	6 318	5,2	6 357	5,4	5 794	5,4	6 113	5,9	5 554	6,1
Indéterminé	4 523	3,7	4 622	3,9	4 009	3,7	4 241	4,1	3 725	4,1
Total	121 293	100,0	117 545	100,0	107 612	100,0	104 491	100,0	91 380	100,0

¹ Dossiers ouverts au cours de l'année et acceptés au 1^{er} mars de l'année suivante.

Source: Statistiques annuelles, tableau 9.1, production spéciale.

Tableau 2.4
Secteur d'activité économique des dossiers pour accidents du travail
ouverts en 2009 et acceptés selon le sexe

	Hommes en %	Femmes en %	Total en %
Secteurs primaires	4,1	1,1	3,1
Industries manufacturières	28,9	11,6	23,2
Bâtiment et travaux publics	11,1	0,3	7,5
Transport, entreposage, communications	10,0	2,6	7,6
Commerce	16,7	13,5	15,7
Finances, assurances et affaires immobilières	0,7	1,4	0,9
Services	17,5	61,1	31,8
Administration publique	6,9	4,4	6,1
Indéterminé	4,1	4,0	4,1
Total	100,0	100,0	100,0

Source: Statistiques annuelles, production spéciale.

Tableau 2.5
Dossiers pour accidents du travail ouverts en 2009 et acceptés selon le siège et le sexe

		Hommes		Femmes		Total	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Tête	Région crânienne	582	0,9	279	0,9	861	0,9
	Oreille(s)	97	0,2	16	0,1	113	0,1
	Visage	3 774	6,2	631	2,1	4 405	4,8
	Autres	255	0,4	126	0,4	381	0,4
	Total	4 708	7,7	1 052	3,5	5 760	6,3
Cou	Région cervicale	1 326	2,2	1 322	4,4	2 648	2,9
	Autres	63	0,1	20	0,1	83	0,1
	Total	1 389	2,3	1 342	4,5	2 731	3,0
Tronc	Épaules	4 074	6,6	2 408	8,0	6 482	7,1
	Thorax	1 526	2,5	510	1,7	2 036	2,2
	Dos, colonne vertébrale	14 909	24,3	8 735	29,1	23 644	25,9
	Région pelvienne	841	1,4	228	0,8	1 069	1,2
	Autres	372	0,6	182	0,6	554	0,6
	Total	21 722	35,4	12 063	40,1	33 785	37,0
Membres supérieurs	Bras	3 172	5,2	1 371	4,6	4 543	5,0
	Poignet(s)	1 758	2,9	1 219	4,1	2 977	3,3
	Main(s), sauf doigt(s) seulement	2 943	4,8	918	3,1	3 861	4,2
	Doigt(s), ongle(s)	7 672	12,5	2 335	7,8	10 007	11,0
	Autres	281	0,5	164	0,5	445	0,5
	Total	15 826	25,8	6 007	20,0	21 833	23,9
Membres inférieurs	Jambe(s)	5 565	9,1	2 045	6,8	7 610	8,3
	Cheville(s)	3 250	5,3	1 649	5,5	4 899	5,4
	Pied(s), sauf orteil(s) seulement	1 877	3,1	773	2,6	2 650	2,9
	Orteil(s), ongle(s) d'orteil(s)	393	0,6	216	0,7	609	0,7
	Autres	256	0,4	128	0,4	384	0,4
	Total	11 341	18,5	4 811	16,0	16 152	17,7
Systèmes corporels	1 123	1,8	1 650	5,5	2 773	3,0	
Sièges multiples	3 020	4,9	2 289	7,6	5 309	5,8	
Appareils prothétiques	1 607	2,6	450	1,5	2 057	2,3	
Autres ou indéterminé	587	1,0	393	1,3	980	1,1	
Total	61 323	100,0	30 057	100,0	91 380	100,0	

Source: Statistiques annuelles, production spéciale.

Tableau 2.6
Affections vertébrales

		2005	2006	2007	2008	2009
Total des lésions	#	125 931	122 086	112 009	108 758	95 597
- affections vertébrales	#	34 575	33 877	30 387	29 503	25 994
en % du total	%	27,5	27,7	27,1	27,1	27,2
Hommes - Total des lésions	#	89 668	85 650	77 557	74 756	65 001
- affections vertébrales	#	22 918	22 264	19 517	18 674	16 091
en % du total	%	25,6	26,0	25,2	25,0	24,8
Femmes - Total des lésions	#	36 263	36 436	34 452	34 002	30 596
- affections vertébrales	#	11 657	11 613	10 870	10 829	9 903
en % du total	%	32,1	31,9	31,6	31,8	32,4

Les données présentées concernent les dossiers ouverts au cours de l'année et acceptés au 1er mars de l'année suivante. Elles diffèrent des informations de la publication «*Statistiques sur les affections vertébrales*», qui présente les lésions survenues au cours de l'année, et indemnisées au plus tard le 30 juin de l'année suivante.

Source: Production spéciale.

Tableau 2.7
Dossiers pour maladies professionnelles ouverts en 2009 et acceptés selon la nature et le sexe

	Hommes		Femmes		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Blessures et troubles traumatiques	44	1,2	26	4,8	70	1,7
Maladies et troubles systémiques	2 903	78,9	365	67,7	3 268	77,5
Maladies infectieuses et parasitaires	23	0,6	6	1,1	29	0,7
Néoplasmes, tumeurs et cancers	29	0,8	2	0,4	31	0,7
Symptômes, signes et états mal définis	2	0,1	2	0,4	4	0,1
Autres maladies, états ou troubles	0	0,0	1	0,2	1	0,0
Autres ou indéterminée	677	18,4	137	25,4	814	19,3
Total	3 678	100,0	539	100,0	4 217	100,0

Source: Statistiques annuelles, production spéciale.

Tableau 2.8
Lésions inflammatoires du système musculo-squelettique

	2005		2006		2007		2008		2009	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Total des lésions	125 931		122 086		112 009		108 758		95 597	
- lésions en "ite"	9 685	7,7	9 436	7,7	7 829	7,0	7 175	6,6	6 207	6,5
Accidents du travail										
- total des accidents	121 293		117 545		107 612		104 491		91 380	
- lésions en "ite"	8 279	6,8	8 169	6,9	6 863	6,4	6 400	6,1	5 595	6,1
Maladies professionnelles										
- total des maladies	4 638		4 541		4 397		4 267		4 217	
- lésions en "ite"	1 406	30,3	1 267	27,9	966	22,0	775	18,2	612	14,5
Hommes	6 189	63,9	5 838	61,9	4 966	63,4	4 586	63,9	3 977	64,1
Femmes	3 496	36,1	3 598	38,1	2 863	36,6	2 589	36,1	2 230	35,9

Les données présentées concernent les dossiers ouverts au cours de l'année et acceptés au 1er mars de l'année suivante.

Elles diffèrent des informations de la publication «*Statistiques sur les lésions en «ite» du système musculo-squelettique*», qui présente les lésions survenues au cours de l'année, et indemnisées au plus tard le 30 juin de l'année suivante.

Source: Production spéciale.

Tableau 2.9
Physiothérapie-ergothérapie

	2005	2006	2007	2008	2009
Nombre de périodes débutées en physiothérapie- ergothérapie	76 339	76 541	73 268	69 695	64 592
Pour les périodes avec fin de traitement durant l'année:					
Nombre total de traitements	2 564 562	2 700 657	2 710 886	2 334 474	2 435 761
Nombre moyen de traitements par période	34,4	35,8	37,4	34,4	37,8
Durée moyenne des traitements (jrs) par période	78,4	80,1	83,0	80,1	90,8
Fréquence des traitements/semaine	3,1	3,1	3,2	3,0	2,9

Source: Statistiques en physio-ergo.

Tableau 2.10
Récidives, rechutes et aggravations (RRA)

2005¹

Catégorie de dossier	Nombre de dossiers	Nombre de dossiers avec rechutes	% de dossiers avec RRA
Accident du travail	97 945	2 508	2,6
Maladie professionnelle	4 416	336	7,6

2006¹

Catégorie de dossier	Nombre de dossiers	Nombre de dossiers avec rechutes	% de dossiers avec RRA
Accident du travail	92 954	2 281	2,5
Maladie professionnelle	4 191	298	7,1

¹ Dossiers avec au moins une RRA au cours des 3 années suivant la lésion d'origine.

L'année de référence est l'année de la lésion d'origine.

Source: Dépôt des lésions professionnelles - production spéciale.

3. Le programme Pour une maternité sans danger

Les données pour le programme « Pour une maternité sans danger » proviennent des statistiques annuelles 2005 à 2009. Bien que le nombre de demandes pour ce programme présente une tendance à la hausse, le taux d'acceptation de celles-ci est demeuré relativement stable depuis 2005. Durant cette période, les trois secteurs suivants, soit les services médicaux et sociaux, les autres services commerciaux et personnels et le secteur du commerce accaparent près des trois quarts des demandes acceptées. En 2009, la part totale de ces secteurs se situe à 70,8 %.

Tableau 3.1
Pour une maternité sans danger

		2005	2006	2007	2008	2009
Nombre de réclamations inscrites	nombre	29 649	31 769	32 633	33 714	37 416
Nombre de demandes acceptées	nombre	28 039	30 117	31 017	32 174	35 702
	%	94,6	94,8	95,0	95,4	95,4
Répartition par secteur	%					
- services médicaux et sociaux		35,5	36,7	38,6	40,3	39,9
- autres serv. comm. + pers.		18,3	18,0	17,3	17,0	15,8
- commerce		17,3	17,3	16,6	16,2	15,1
- autres		28,9	28,0	27,5	26,5	29,2
Prestations versées (millions \$)		186,1	187,9	191,6	207,6	226,2
- pour retraits de l'année en cours		121,5	121,0	129,8	140,6	156,5
- pour retraits d'années antérieures		64,6	66,9	61,8	67,0	69,7

Source: Statistiques annuelles, tableaux 1.1, 3.1 et 9.3.

4. Les finances

Les données financières proviennent essentiellement du rapport annuel d'activité de 2005 et des rapports annuels de gestion de 2006 à 2009.

En décembre 2002, l'Assemblée nationale adoptait le projet de Loi 133, entrée en vigueur en janvier 2003. Cette loi prévoyait la création d'une fiducie, le Fonds de la santé et de la sécurité du travail (FSST). C'est dans le fonds que sont puisés les montants versés à toute personne en vertu des lois que la CSST applique. La CSST assure, à titre de fiduciaire, l'administration de ce fonds.

Le tableau 4.1 donne un aperçu des prestations pour les lésions professionnelles des années 2006 à 2009 selon les principaux types de charges.

Le tableau 4.2 donne un aperçu des résultats financiers de 2005 à 2009.

N.B. Au tableau 4.2, les charges pour le programme «Pour une maternité sans danger» comprennent les passifs actuariels, contrairement aux montants inscrits au tableau 3.1 pour ce même programme.

Tableau 4.1
Prestations pour lésions professionnelles
(millions \$)

	2006	2007	2008	2009
Frais d'assistance médicale	317,5	362,4	360,8	348,9
Frais de réadaptation	59,7	61,8	61,3	62,5
Indemnités de remplacement du revenu	1 031,0	1 062,5	1 108,9	1 138,6
Indemnités de stabilisation économique et sociale	9,1	8,4	7,9	7,2
Indemnités pour préjudice corporel	93,0	94,9	93,1	97,0
Indemnités pour incapacité permanente	93,2	89,8	85,7	83,5
Indemnités de décès	40,6	38,4	37,3	37,9
Total	1 644,1	1 718,2	1 755,0	1 775,6

Source: Données d'exploitation, tableau: Prestations pour les programmes de réparation, selon la catégorie.

Tableau 4.2
Résultats financiers (millions \$)

	2005	2006	2007	2008	2009
Produits					
- cotisations des employeurs	2 276,0	2 261,6	2 277,6	2 277,0	2 341,7
- autres	1 263,8	1 479,2	634,0	(2 945,7)	766,5
Total	3 539,8	3 740,8	2 911,6	(668,7)	3 108,2
Charges					
- programmes de réparation	1 901,3	1 988,5	2 497,0	1 973,5	1 903,4
- programme Pour une maternité sans danger	199,3	171,2	202,0	212,6	237,7
- programmes de prévention	100,8	105,5	108,3	108,7	110,0
- frais d'administration	371,0	365,0	362,8	381,5	370,8
- financement de tribunaux administratifs	50,7	51,9	52,7	52,3	61,6
- autres frais ¹	26,5	18,1	17,4	17,9	28,4
- variation des gains et pertes reportés sur l'hypothèse du taux de rendement réel	-----	-----	-----	-----	-----
Total	2 649,6	2 700,2	3 240,2	2 746,5	2 711,9
Résultat relatif à l'application de la politique de capitalisation	77,9	169,4	200,4	49,4	(251,9)
Surplus (déficit) des opérations de l'exercice courant	47,5	(32,3)	(467,7)	216,7	223,1

¹ Le poste «autres frais» se compose uniquement de créances douteuses.

Source: Appendice statistique, tableau: État des résultats.

Tableau 4.3
Récapitulatif des résultats des exercices financiers des douze dernières années

Année	Surplus (déficit) des opérations de l'exercice courant	Taux moyen de cotisation (\$)		Masse salariale assurable	Salaire maximal assurable	Niveau de capitalisation	Surplus (déficit) cumulés
		(millions \$)	Décrété				
2009	223,1	2,10	2,08	112,0	62 000	73,6	(3 093,9)
2008	216,7	2,14	2,12	108,7	60 500	69,9	(3 490,2)
2007	(467,7)	2,24	2,19	105,5	59 000	99,3	(75,0)
2006	(32,3)	2,32	2,30	100,5	57 000	102,4	253,6
2005	47,5	2,27	2,29	98,3	56 000	92,1	(787,0)
2004	(58,3)	2,15	2,16	94,6	55 000	82,4	(1 677,2)
2003	(114,0)	1,93	1,93	90,8	53 500	84,2	(1 443,9)
2002	(65,5)	1,85	1,83	87,4	52 500	91,6	(738,8)
2001	(120,5)	1,90	1,89	84,0	51 500	92,6	(680,7)
2000	181,4	2,07	2,12	80,2	50 500	103,8	312,5
1999	305,4	2,22	2,27	74,9	50 500	94,6	(442,2)
1998	310,3	2,47	2,53	71,3	50 000	85,6	(1 177,3)

Source: Rapport annuel de gestion, Appendice statistique, tableaux: Bilan (principaux postes) et autres statistiques financières.

5. La révision administrative

Le 1^{er} avril 1998, la Loi instituant la Commission des lésions professionnelles et modifiant certaines dispositions législatives est entrée en vigueur. Elle a entraîné l'abolition des bureaux de révision et la mise en place d'un processus de révision administrative. Toutefois, il faut noter que la Direction de la révision administrative (DRA), contrairement aux Bureaux de révision, n'a pas compétence sur les questions relatives aux mesures disciplinaires.

Les données présentées au tableau 5.1 proviennent des données d'exploitation.

De 2007 à 2009, le nombre total de demandes de révision a progressé de 0,8 %. Cette hausse est principalement attribuable aux demandes des employeurs qui progressent de 3,4 % alors que celles des travailleurs sont en baisse de 2,5 %.

En 2009, plus de 90 % des décisions de première instance ont été maintenues, un taux comparable à celui des années antérieures.

Tableau 5.1
Direction de la révision administrative (DRA)

	2007	2008	2009
Nombre de demandes inscrites			
- des travailleurs	23 057	22 217	22 475
- des employeurs	25 406	25 101	26 267
- autres ¹	87	120	190
Total	48 550	47 438	48 932
Nombre de décisions rendues			
- décision de première instance modifiée	3 756	3 341	3 840
- maintenue	36 481	36 296	41 863
Total	40 304 ²	39 719 ³	45 885 ⁴

¹ Demandes faites par une partie autre qu'un travailleur ou un employeur.

² Soixante-sept décisions sont relatives à des demandes faites par une partie autre qu'un travailleur ou un employeur.

³ Quatre-vingt-deux décisions sont relatives à des demandes faites par une partie autre qu'un travailleur ou un employeur.

⁴ Cent-quatre-vingt-deux décisions sont relatives à des demandes faites par une partie autre qu'un travailleur ou un employeur.

Source: Données d'exploitation : Nombre de demandes de révisions inscrites et de décisions rendues par la DRA.

6. Comparaison interprovinciale

Les données ont pour sources le rapport annuel d'activité de la CSST et des documents produits par l'Association des commissions d'accidents du travail du Canada (ACATC).

Cet exercice de comparabilité doit tenir compte du contexte dans lequel se situe chacun des régimes. Ainsi, la nature même du régime d'assurance, sa couverture, les critères d'admissibilité, la structure industrielle de la province sont tous des facteurs qui peuvent affecter la ou les mesures retenues. Il faut donc en tenir compte dans l'interprétation de ces diverses mesures.

Les dernières informations disponibles lors de la production du présent document portaient sur les données 2008 (mises à jour en décembre 2009).

Tableau 6.1
Taux moyen de cotisation réel par province

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Alberta ¹	1,07	1,12	1,31	1,64	1,94	1,96	1,83	1,63	1,46	1,33
Colombie-Britannique ¹	1,88	1,73	1,78	1,87	1,94	1,99	1,99	1,89	1,54	1,51
Manitoba ¹	1,46	1,49	1,52	1,53	1,62	1,71	1,72	1,72	1,71	1,62
Nouveau-Brunswick ¹	1,67	1,67	1,58	1,86	2,03	2,20	2,16	2,09	2,08	2,04
Terre-Neuve ¹	2,97	3,23	3,22	3,50	3,36	3,41	3,30	2,66	2,73	2,74
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut ¹	1,20	1,04	1,18	1,28	1,45	1,82	1,96	2,00	1,76	1,80
Nouvelle-Écosse ¹	2,56	2,55	2,49	2,50	2,58	2,59	2,63	2,63	2,64	2,68
Ontario ^{1,2}	2,42	2,29	2,13	2,16	2,23	2,19	2,23	2,24	2,24	2,24
Île-du-Prince-Édouard ¹	2,11	2,08	2,29	2,34	2,42	2,39	2,34	2,24	2,20	1,79
Québec ³	2,27	2,12	1,89	1,83	1,93	2,16	2,29	2,30	2,19	2,12
Saskatchewan ¹	1,66	1,61	1,57	1,65	1,81	2,00	1,99	1,87	1,87	1,74
Yukon ¹	1,26	1,29	1,30	1,28	1,38	1,54	1,79	2,28	2,87	2,90

¹ Source : ACATC: Mesures statistiques clés.

² Taux moyen de cotisation provisoire.

³ Source : Rapport annuel d'activité.

Tableau 6.2
Taux de capitalisation par province

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Alberta	109,8	110,2	105,6	104,5	107,6	123,9	124,8	128,7	132,9	111,7
Colombie-Britannique	101,8	105,4	101,6	95,2	97,1	111,0	119,4	124,1	138,4	115,5
Manitoba	102,8	102,7	102,7	102,7	107,9	118,1	125,0	130,0	130,0	106,6
Nouveau-Brunswick	109,0	104,6	99,0	94,3	92,3	98,8	102,3	111,0	105,4	87,7
Terre-Neuve	65,5	65,2	67,5	71,7	74,1	91,4	92,6	98,8	96,3	77,3
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	133,0	127,0	120,0	114,0	110,0	116,0	128,0	132,0	123,0	59,9
Nouvelle-Écosse	62,3	68,3	71,6	73,2	67,2	72,4	74,9	81,2	75,3	117,0
Ontario	62,1	66,8	67,2	63,8	62,4	68,0	69,0	73,0	66,4	53,5
Île-du-Prince-Édouard	66,2	68,4	69,0	73,6	78,3	88,2	99,7	110,3	110,2	89,2
Québec	94,6	103,8	92,6	91,6	84,2	82,4	92,0	102,4	99,3	69,9
Saskatchewan	103,4	103,5	100,0	92,4	91,8	102,4	110,2	116,0	121,9	101,8
Yukon	117,4	112,0	112,0	100,0	100,0	100,0	101,4	100,0	120,5	105,2

Source : ACATC: Mesures statistiques clés.

Tableau 6.3
Salaire maximum assurable, base d'indemnité et couverture par province, 2008

	Maximum assurable \$ ¹	Base d'indemnité ¹	Couverture (estimation) ²
Alberta	68 500	90 % du salaire net	91,8 %
Colombie-Britannique	66 500	90 % du salaire net	93,4 %
Manitoba	77 000	90 % du salaire net premiers 24 mois et 80 % après 24 mois	70,6 %
Nouveau-Brunswick	54 200	85 % des gains nets	93,8 %
Terre-Neuve	49 295	80 % du salaire net	97,6 %
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	70 600	90 % du salaire net	100,0 %
Nouvelle-Écosse	48 400	75 % salaire net 26 premières semaines 85 % par la suite	72,7 %
Ontario	73 300	85 % du salaire net	72,5 %
Île-du-Prince-Édouard	45 400	80 % net 38 premières semaines 85 % par la suite	96,0 %
Québec	60 500	90 % du salaire net	93,3 %
Saskatchewan	55 000	90 % du salaire net	74,5 %
Yukon	74 100	75 % du salaire brut	97,8 %

Sources : 1) ACATC: Préface des mesures statistiques clés.

2) ACATC: Mesures statistiques clés.

NAVIGUEZ AVEC ASSURANCE !
www.csst.qc.ca